les habiller

s Récollets naient rien e le prouve s'y trouve let, par deient nécese Marsolet éal comme s à Montdirection ition à ses ents étant re Isidore , et mettre mé et estiit, et j'ose eur d'être inde et ma iel je suis:

trabissant
ouva point
""...J'en
ai obligé,
int encore
se. "Malque j'ai vu
suls, ils ne
par pure
des autres

Le général Gage fut plus violent encore et sa lettre du 4 octobre à Haldimand nous révèle des dispositions d'esprit dont la prétention doit nous étonner vivement. « Monsieur, l'arrivée du P. Isidore pour être Supérieur des Récollets dans cette ville, sans en avoir été prévenu par une lettre du P. Commissaire pour demander mon consentement à cet échange, ou la moindre démarche à mon égard, m'a sans doute beaucoup surpris, et je l'ai pris de façon que d'avoir donné mes ordres au Père Bernardin, qui par cet arrangement avait été destiné pour la maison des Trois-Rivières, de ne pas bouger de Montréal... Je ne demande point leurs raisons, je me plains du peu de ménagement pris à mon égard...; » l'impérieux général termine en disant : « l'incluse (la lettre du P. Crespel) est celle que vous m'avez prié de vous renvoyer, dont le style, comme vous observez, est bien différent de ce qu'il devrait être... » (1) Ces lettres, surtout cette dernière, en disent long sur les prétentions de leurs auteurs à l'égard des communautés religieuses.

Pour apaiser cette tempête soulevée par la susceptibilité par trop grande de ces Messieurs, autant que pour voir aux affaires de son couvent, le P. Crespel monta à Montréal peu de jours après et s'y rencontra avec le général Gage, dont la colère et les prétentions s'évanouirent aussitôt, pour le moment du moins, devant la patience et les bonnes manières de notre Récollet. C'est ce que nous révèle sa lettre du 13 novembre à Haldimand: « Le Frère Césarie m'a remis la vôtre du 1er. J'ai les mêmes sentiments que vous de ces bonnes gens et j'ai prié le Père Commissaire d'en agir avec sa Communauté à sa fantaisie. Les excuses une fois faites tout était dit...» (2)

(A suivre.)

F. Odoric-M., O. F. M.

⁽²⁾ Arch. Canad. Ottawa. Co lect. Haldimand. B. 1-2. p. 81.



⁽¹⁾ Arch. Canad. Ottawa. Collect. Haldimand. B. 2-1. p. 79.